



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 DECEMBRE 2020

Monsieur Le Maire rend compte de la Décision qu'il a été amené à prendre en vertu de la Délégation accordée par le Conseil Municipal, en date du 26 mai 2020, conformément à l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Contrat SOCOTEC EQUIPEMENT

Objet	Rapporteur	Délibération du Conseil Municipal
Dispositif de fusion entre les sociétés ADTO/SAO	Monsieur Le Maire	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,</p> <p style="text-align: center;">APPROUVE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fusion consistant dans l'absorption de l'ADTO-SAO - L'opération de modification de capital de la société ADTO-SAO, issu de l'absorption de ADTO par SAO - Les statuts de la société publique locale résultant de ces opérations - La poursuite de tous contrats conclus précédemment avec ADTO au sein de la SPL « ADTO-SAO » issue de la fusion aux mêmes conditions. <p style="text-align: center;">CHARGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ses représentants au sein de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de voter favorablement - <p style="text-align: center;">CONFIRME</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les représentants résultant de la fusion seront : <p>Monsieur DELAGRANGE Michel pour suppléant Monsieur BONNEAU Alain pour les assemblées générales Monsieur DELAGRANGE Michel pour suppléant Monsieur BONNEAU Alain pour les assemblées spéciales Monsieur DELAGRANGE Michel en qualité de représentant de la collectivité appelé à siéger au Conseil d'Administration.</p>
Autorisation d'exercice d'une activité accessoire pour un fonctionnaire (stagiaire et titulaire)	Monsieur Le Maire	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à avoir recours à du personnel fonctionnaires stagiaires et titulaires afin d'exercer une activité accessoire, suivant le barème de la réglementation en vigueur.</p>

Objet	Rapporteur	Information diverse
Aménagement Préau	Monsieur Le Maire	Le Conseil Municipal prend acte du projet

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h00

Le Maire

Michel DELAGRANGE

